

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2016

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, tenue mercredi le vingt-huitième (28^e) jour du mois de septembre deux mille seize à 16h00, au Bureau municipal, 692, Rang de l'Église Nord à Saint-Ignace-de-Stanbridge et à laquelle sont présents : Madame la conseillère Josée Goyette, ainsi que Messieurs les conseillers Benoit Lamontagne, Ghislain Quintal, Éric Rioux, Donald Pinard formant quorum sous la présidence Monsieur le maire Albert Santerre.

Madame Mélanie Thibault, directrice générale/secrétaire trésorière est également présente.

Monsieur le conseiller, André Dulude est absent.

L'avis de convocation a été signifié tel que prévu au Code municipal. Un avis public a dûment été affiché aux deux (2) endroits prévus par le conseil municipal.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Ordinateurs (portable et serveur)
3. Réfection Rang de l'Église Nord – Imprévus
4. Période de questions
5. Clôture de la session

2016.09231

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 28 septembre 2016

Il est proposé par Donald Pinard, appuyé par Josée Goyette et résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour proposé le 28 septembre 2016 soit et est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

2016.09232

Remplacement des ordinateurs de la Municipalité

CONSIDÉRANT la désuétude des équipements informatiques, ainsi que les défauts recensés

Il est proposé par Benoît Lamontagne, appuyé par Éric Rioux et résolu à l'unanimité;

QUE ce conseil autorise la dépense approximative de 3500\$ plus taxes applicables pour l'achat d'un ordinateur (serveur), ainsi que l'achat d'un portable.

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite.

directrice-générale /secrétaire-trésorier

2016.09233

Travaux sur le Rang de l'Église Nord

CONSIDÉRANT le rapport du comité de voirie qui recommande au conseil de procéder aux travaux recommandés

Il est proposé par Ghislain Quintal, appuyé par Éric Rioux et résolu à l'unanimité;

QUE ce conseil autorise la dépense supplémentaire, afin de faire installer une bande de béton tel que proposé par notre firme d'ingénierie.

QUE le conseil accepte l'offre de l'entrepreneur concernant les travaux selon l'estimation proposée par notre firme d'ingénierie pour un montant maximum de quarante mille dollars.

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

directrice-générale /secrétaire-trésorier

Période de questions

2016.09234

Levée de la séance

Il est proposé par Benoît Lamontagne, appuyé par Josée Goyette et résolu à l'unanimité :

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

Albert Santerre, maire

Mélanie Thibault, directrice générale /
secrétaire trésorière

Je, Albert Santerre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Albert Santerre, maire